REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION
RESPONSABLE DE STRUCTURE DU LOGEMENT OU DE L'HABITAT ACCOMPAGNES

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un référentiel d'activités qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un référentiel de compétences qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un référentiel d'évaluation qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

La certification est accessible par la voie de la VAE et par la voie de la formation par apprentissage, en contrat de professionnalisation ou en formation professionnelle continue.Pour se présenter à la certification (hors VAE), le candidat doit avoir suivi le parcours par la voie de la formation (complétude à minima 85%), y compris les périodes en milieu professionnel (a minima 8 semaines soit 280h).
La certification peut être obtenue :
- à l’issue d’une session de jury de certification visant le titre à visée professionnel complet ;
- par capitalisation de l’ensemble des blocs de compétences certifiés, obtenus soit par la voie de la formation ou par la VAE ;
- par cumul d’équivalences et de blocs de compétences certifiés.

Les candidats en situation de handicap qui en font la demande, peuvent bénéficier d'aménagement des épreuves d'évaluation.

REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION
RESPONSABLE DE STRUCTURE DU LOGEMENT OU DE L'HABITAT ACCOMPAGNES

REFERENTIEL D'ACTIVITES *décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés*	**REFERENTIEL DE COMPETENCES** *identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités*	**REFERENTIEL D'EVALUATION** *définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis*	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	**CRITÈRES D'ÉVALUATION**
A1.1- Gérer l'activité d'une structure du logement ou de l'habitat accompagnés Elaborer les différents budgets (budget prévisionnel, budget de fonctionnement…) Mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue de la qualité et de l'accessibilité Assurer la constitution des demandes de subventions Rédiger et présenter les rapports d'activité annuels en interne et aux différents partenaires	**C1.1a- Suivre la gestion administrative et financière de la structure en s'appuyant sur des outils numériques pour permettre un fonctionnement conforme à la réglementation en vigueur et au projet social.** **C1.1b- Rendre compte de l'activité de la structure à la gouvernance et aux partenaires au travers d'une production écrite numérique pour contribuer à un diagnostic partagé et proposer des pistes d'évolution**	**Etude du cas concret d'une structure du logement ou de l'habitat accompagnés :** **Partie 1. Présentation orale** Présentation d'un rapport d'activité à partir des données techniques, administratives et financières et des informations fournies à la gouvernance. **Modalités** : Evaluation orale devant un jury de professionnels - Epreuve individuelle **Partie 2 : Etude de structure - Cas concret** A partir d'une question sur un problème spécifique lié à la gestion locative sociale et/ou à la gestion du bâti de la structure étudiée dans la partie 1 tirée au sort, le candidat doit présenter des préconisations adaptées à la situation **Modalités** : Evaluation écrite par un jury de professionnels - Epreuve individuelle	Il est attendu que le candidat ait la capacité d'assurer la gestion administrative et financière, la gestion des risques et la maintenance du bâti d'une structure du logement ou de l'habitat accompagnés : Partie 1 / - Le candidat analyse des données techniques, administratives et financières liées à l'activité globale de la structure et à la gestion locative sociale - Le candidat synthétise ces données de manière claire et structurée - Il identifie et prend en compte les risques potentiels et les forces liés à l'activité de la structure - En tant que responsable, il fait des propositions d'amélioration et justifie ses choix - Il ajuste ses propositions en s'appuyant sur les orientations stratégiques définies par la gouvernance de l'organisation gestionnaire - Le candidat maitrise les outils numériques permettant de produire un support de présentation adapté au contexte et aux enjeux. Partie 2 / - La candidat analyse le problème ou le risque liée à la gestion locative sociale ou à la gestion du bâti qui lui est présenté - Le candidat fait une synthèse argumentée de ce problème ou de ce risque - Il prend en compte la réglementation en vigueur - Il identifie les actions correctives à mettre en oeuvre adaptées à la situation et aux enjeux émis par la gouvernance - Il identifie les ressources internes ou externes susceptibles d'intervenir pour résoudre le problème ou anticiper le risque - Il présente l'organisation du suivi des actions correctives à mettre en oeuvre
A1.2 - Gérer le bâti d'une structure du logement ou de l'habitat accompagnés Suivre l'état des lieux du bâti et étudier les pistes d'amélioration de l'habitat (performance énergétique, accessibilité) Assurer une veille règlementaire adaptée au type d'habitat concerné Définir et mettre en oeuvre les adaptations des équipements et/ou les actions de réaménagement et d'accessibilité du bâti Coordonner les interventions internes et externes liées à l'entretien du bâti	**C1.2a - Poser un diagnostic du bâti avec les moyens techniques existants pour identifier et tracer les situations à risques ou à améliorer en prenant en compte la conformité réglementaire, l'accessibilité et la transition écologique** **C1.2b - Prévoir et suivre les travaux de maintenance préventifs ou curatifs du bâti et de ses équipements afin d'anticiper les risques liés à la vétusté et la sécurité en s'appuyant sur les acteurs internes et externes** **C1.2c - Garantir la réalisation des aménagements en coordonnant les acteurs internes et externes, afin d'adapter le bâti aux besoins des personnes logées, aux enjeux de transition écologique et à la règlementation.**		
A1.3 - Assurer le suivi de la gestion locative sociale Participer aux commissions d'admission des personnes orientées Mettre en place des indicateurs de suivi de l'activité et des tableaux de bords et de reporting Limiter la vacance dans les logements Travailler la liste d'attente en lien avec les prescripteurs, réservataires, partenaires et financeurs Suivre le paiement des redevances et prévenir le cas échéant les situations d'impayés	**C1.3a - Assurer le suivi administratif et financier des locations à l'aide d'outils numériques adaptés pour garantir une gestion locative sociale équilibrée en accord avec le projet de la structure et les objectifs de la gouvernance** **C1.3b - Optimiser le taux d'occupation de la structure en lien avec les partenaires prescripteurs et la gouvernance pour respecter le cadre réglementaire contracté et permettre une viabilité économique de la structure**		

A2.1- Assurer l'accueil de la personne logée Présenter la mission de l'association et/ou le projet de la structure Mettre en oeuvre la procédure d'accueil de la personne logée Réaliser les états des lieux d'entrée et la signature des documents contractuels Informer sur les droits et devoirs du locataire, le fonctionnement de la structure et la vie du collectif	**C2.1 - Organiser l'accueil des personnes logées pour poser les bases de la relation locative et de l'accompagnement social dans le respect du projet de la structure.**	**1- Etude de cas "Intégration et Accompagnement des personnes logées"** A partir d'une situation d'accompagnement tirée au sort, le candidat pose un diagnostic des besoins et des ressources de la personne logée et propose des actions / modalités d'accompagnement à partir du projet de la structure énoncé et de sa situation individuelle. **Modalités** : Evaluation orale devant un jury de professionnels - Epreuve individuelle	Il est attendu que le candidat ait la capacité d'accueillir, d'intégrer et d'accompagner les personnes logées en tenant compte du projet de la structure : - Le candidat présente un diagnostic clair et synthétique des besoins de la personne logée à partir des informations fournies - Il formule des préconisations d'action(s) ou d'accompagnement(s) adaptées à la situation individuelle de la personne logée en accord avec le projet de la structure - Il détaille la mise en oeuvre d'une action ou d'un accompagnement répondant aux conclusions du diagnostic. - Il fait le lien entre les besoins de la personne et les ressources internes et externes à mobiliser
A2.2 - Mettre en oeuvre l'accompagnement social individuel de la personne logée Repérer les besoins et attentes individuels de la personne logée Proposer des outils de gestion de la vie quotidienne à la personne logée Aider la personne logée dans ses recours aux droits économiques et sociaux Sensibiliser les personnes logées aux écogestes et à la consommation des fluides Accompagner la personne logée à l'accession aux outils numériques Identifier et mobiliser les acteurs et dispositifs du territoire au regard des besoins exprimés et repérés	**C2.2a- Concourir à l'accompagnement social de la personne logée en s'appuyant sur un diagnostic pluridisciplinaire pour répondre à ses besoins et éviter les ruptures de parcours** **C2.2b- Mettre en oeuvre l'accompagnement de la personne dans l'appropriation de son logement et de la gestion de sa vie quotidienne pour maintenir et développer son autonomie et sa socialisation, en coordonnant les ressources internes et/ou les partenaires du territoire**		
A2.3 - Animer la participation du collectif et le vivre ensemble dans le cadre du projet social ou d'établissement Formaliser et actualiser le projet de la structure au regard des besoins et du cadre du secteur Organiser des projets d'actions collectives Mettre en place et coanimer les instances de concertation et participation (comité de résidents, conseil de concertation…) des personnes logées	**C2.3a- Contribuer à la conception et la mise en oeuvre du projet de la structure en mobilisant les parties prenantes pour permettre la vie du collectif** **C2.3b- Animer des actions collectives en favorisant la participation des personnes logées pour accompagner leur inclusion sociale et lutter contre leur isolement**	**2 - Conception d'une animation collective** A partir d'une situation d'animation collective tirée au sort, le candidat doit analyser la situation donnée, concevoir l'animation et soumettre à la hiérarchie une proposition argumentée de modalité de participation des personnes logées. **Modalités** : Evaluation orale devant un jury de professionnels - Epreuve individuelle	Il est attendu que le candidat ait la capacité de concevoir l'animation d'un temps collectif permettant la participation des personnes logées : - Le candidat analyse de manière précise et structurée la situation qui lui est proposée - Il définit des objectifs et conçoit un temps collectif (animation, projet, ...) en lien avec cette situation - Il décrit l'organisation de l'animation collective et les moyens nécessaires à sa réalisation - Il tient compte des besoins de chaque participant impliqué dans cette animation - Il explique la place des personnes logées dans cette animation - Il argumente ses choix et propose une analyse de cette action
A3.1- Assurer la Gestion des Ressources Humaines d'une structure du logement ou de l'habitat accompagnés Participer ou assurer le recrutement des nouveaux salariés et bénévoles Intégrer les nouveaux salariés et bénévoles et les accompagner à leur prise de fonction (fiche de poste, organisation du travail, entretiens professionnels, règlement intérieur, charte du bénévolat) y compris en situation de handicap Identifier les besoins en termes de développement de compétences Décliner la stratégie QVCT et prendre en compte les risques professionnels Sensibiliser l'ensemble des équipes (salariés, bénévoles, intervenants externes) et adapter les postes de travail au(x) situation(s) de handicap éventuelle(s)	**C3.1- Assurer la Gestion des Ressources Humaines salariés et bénévoles, dans une dynamique inclusive, en respectant le cadre réglementaire pour garantir des conditions de travail et d'engagement favorables au bien-être des personnes et à la mise en oeuvre du projet de la structure**	**1- Analyse de situation de management de proximité** A partir d'une situation de management tirée au sort, le candidat doit analyser une « situation managériale », identifier les enjeux et proposer un plan d'action argumenté en hiérarchisant les priorités. **Modalités** : Evaluation orale devant un jury de professionnels - Epreuve individuelle	Il est attendu que le candidat ait la capacité d'adapter son management de proximité aux différentes situations de la structure dont il est responsable : - Le candidat présente de manière précise et structurée la situation à traiter - Il identifie les relations entre acteurs et les enjeux impliqués dans cette situation - Il décrit la place du manager et les évolutions éventuelles à opérer - Il propose un plan d'action managériale ou de gestion des RH, hiérarchisé qui s'inscrit dans une dynamique inclusive - Son plan d'action prend en compte les obligations réglementaires - Il explique et argumente ses choix d'action en lien avec la situation

A3.2- Organiser le travail des équipes professionnelles et bénévoles d'une structure du logement ou de l'habitat accompagnés Coordonner la planification de l'activité Organiser la diffusion de l'information Conduire des réunions d'équipe Animer le collectif de professionnels et de bénévoles Réguler les situations de conflits au sein des équipes salariées et bénévoles	**C3.2a - Coordonner le travail des équipes professionnelles et bénévoles pour organiser l'activité et garantir la qualité de l'accompagnement en s'appuyant sur l'ensemble des ressources humaines et matérielles de la structure** **C3.2b - Manager les professionnels et les bénévoles pour harmoniser le travail d'équipe au service de la mission d'accompagnement des personnes logées en animant des temps collectifs**	**2- Pratique explicitée "Conduite de réunion d'équipe"** A partir d'un contexte préalablement fourni, le candidat doit analyser la situation donnée, préparer et conduire une réunion d'équipe et expliciter sa pratique Les membres du jury sont les participants de la réunions le temps de la pratique. **Modalités** : Evaluation pratique devant un jury de professionnels - Epreuve individuelle	Il est attendu que le candidat ait la capacité de préparer, de structurer et d'animer une réunion d'équipe : - Le candidat analyse de manière précise et structurée la situation qui lui est proposée - Il définit les objectifs de la réunion - Il propose un ordre du jour et un déroulé permettant l'atteinte des objectifs - Il anime la réunion, régule la parole, gère le temps et les interventions des participants - Il sait s'adapter aux participants (salariés et/ou bénévoles) et répond aux questionnements - Il explicite la conduite de réunion réalisée en analysant sa pratique - Il propose des alternatives le cas échéant.
A4.1- Assurer des relations partenariales avec les acteurs du secteur et du territoire Entretenir les relations avec les organismes de tutelle et les acteurs du territoire Participer aux groupes de travail des réseaux professionnels sur le territoire Représenter la structure du logement ou de l'habitat accompagnés dans les instances et les réseaux professionnels du territoire Répondre aux demandes des autorités de contrôle (évaluation, habilitation, conventionnement)	**C4.1 - Développer les relations partenariales pour être identifié comme un acteur efficient et participatif de la dynamique territoriale, représenter les intérêts de la structure en investissant les différentes instances et de nouveaux espaces d'échanges collectifs**	**Mémoire "Projet-Action"** En prenant appui sur une organisation de structure du logement ou habitat accompagnés (structure employeur ou lieu de stage), l'évaluation comprend : **1- La rédaction d'un mémoire** présentant un projet de développement de la structure faisant suite à son diagnostic et un choix d'orientation du projet. Ce mémoire devra comporter une cartographie de partenariat et/ou de réseau qui permette l'identification des acteurs au regard du projet de la structure. **Modalités** : Production écrite évaluée par un jury de professionnels - Epreuve individuelle	Il est attendu que le candidat ait la capacité de réaliser un diagnostic de la structure et de proposer un projet dans une perspective de développement de la structure : - Le candidat expose de manière structurée et étayée une analyse du fonctionnement de la structure à partir des informations réunies sur son activité administrative, organisationnelle et financière - Le candidat propose un projet de développement et son plan d'action en impliquant toutes les parties prenantes (personnes logées, gouvernance, professionnels, partenaires). - Il l'adapte au fonctionnement de la structure et au territoire - Il élabore la mise en œuvre du projet de sa place de responsable dans une temporalité annnoncée et cohérente - Le candidat s'appuie sur son diagnostic pour démontrer la cohérence du projet, sa faisabilité et l'adaptabilité du plan d'action projeté. - La cartographie permet d'identifier les différentes catégories d'acteurs à partir du terrain professionnel repéré du candidat et fait le lien avec le projet social de la structure. - Le candidat propose une cartographie claire, complète et structurée qui vient en support du projet
A4.2- Assurer le développement de la structure du logement ou de l'habitat accompagnés sur le territoire Poser un diagnostic de l'offre de service existante sur le territoire Analyser les besoins évolutifs et non couverts Développer une veille et répondre aux appels à projet en lien avec le projet de la structure Initier et/ou accompagner la mise en place de projets innovants	**C4.2a - Analyser la place de la structure dans son environnement pour l'intégrer à la dynamique territoriale et penser sa complémentarité avec les autres acteurs en réalisant une veille régulière.** **C4.2 b- Impulser des projets de développement en habitat accompagné ou inclusif en s'appuyant sur les dynamiques partenariales pour améliorer les parcours des personnes logées et répondre aux besoins du territoire**	**2 - La soutenance orale du mémoire** et un temps d'échange avec le jury sur la pratique de responsable de structure du logement ou de l'habitat accompagnés. **Modalités** : Evaluation orale devant un jury de professionnels - Epreuve individuelle	- En s'appuyant sur un support numérique adapté, le candidat expose de manière synthétique les caractéristiques de l'activité de la structure - Il expose de façon opérationnelle et illustrée son projet de développement en intégrant le territoire et les professionnels mobilisés. - Il positionne son projet de développement de la structure dans une dynamique territoriale et partenariale - Il explicite le positionnement du responsable de structure de l'habitat accompagné dans ce projet